

URGENCES :RAS-LE-BOL DE CE QU'ON NOUS FAIT SUBIR !

AUDACE53 apprend par la presse que le chef de service du pôle SAMU-URGENCES du Centre Hospitalier de Laval vient brutalement d'être démis de ses fonctions par la direction de l'établissement, et aussitôt remplacé.

AUDACE53 rappelle que ce médecin chef de service avait lui-même remplacé en décembre 2024 le Dr Brémaud, dessaisie arbitrairement de ses responsabilités.

Cette valse des chefs de service témoigne du malaise qui demeure dans le fonctionnement du CHL, notamment aux Urgences, depuis près de 5 ans maintenant, sans qu'aucune solution pérenne ne puisse être trouvée.

Sans s'immiscer dans la gestion du personnel médical, AUDACE53 ne pense pas que les médecins soient LE problème et que ce jeu des chaises musicales puisse résoudre quoi que ce soit.

Malgré l'intervention et le "patronage" des chefs de services d'Urgence de Rennes, d'Angers et du Mans, l'hôpital de Laval demeure en grande fragilité : en juin, le planning prévoit 6 fermetures nocturnes et l'été ne se présente pas sous les meilleurs auspices.

Ces dysfonctionnements impactent lourdement les 2 autres centres hospitaliers du département et notamment celui du nord Mayenne qui est sollicité régulièrement pour porter appui au CHL -un comble- y compris à ses dépens. Si la situation semble à ce jour stabilisée pour l'été à Mayenne, elle demeure extrêmement fragile et le CHNM ne peut s'offrir le luxe de laisser partir ses urgentistes pour combler les trous du planning du CHL !

AUDACE53 ne saurait accepter qu'après avoir privé les nord-mayennais d'un service d'Urgences nocturne depuis maintenant 7 mois, on poursuive le dépeçage en le privant de médecins urgentistes pendant la journée.

Enfin, AUDACE53 s'étonne, qu'alors que la situation continue à se détériorer, que la situation estivale est plus que préoccupante, l'ARS renvoie le Comité de suivi des Urgences départemental promis pour juin, au 7 septembre !

Rappelons que l'ARS est, de plus, toujours sans Directeur Général attitré depuis le départ de Jérôme Jumel le 1er mai dernier. La région des Pays de Loire ne semble pas être une priorité pour le ministère de la santé. C'est pourtant bien à l'État, et donc au ministère, qu'il appartient de tout faire pour dénouer la crise qui secoue les hôpitaux mayennais et leurs SAMU-SMUR-SAU depuis beaucoup trop longtemps.

Les mayennais ne s'habituent pas, les mayennais ne feront pas "avec" la crise.

3 hôpitaux, 3 Services d'Accueil d'Urgence, 3 SMUR, 1 SAMU, voilà la "norme".

Au ministère de se remuer pour garantir l'accès aux soins et la sécurité des mayennais, du sud au nord du département.

Ça suffit !

Mayenne, le 10 juin 2026